

# La lettre de megève



Le Festi'  
**NORDIC**  
à Megève p 14

Carnaval  
des **NEIGES**

p 19

**SIVOM Jaillet :**  
Lancement de  
la réhabilitation  
de la **gendarmerie**

p 4

Le **Palaïs**  
des **Sports**  
**ÉVOLUE**

p 20

p 6 Un **budget** 2014  
**responsable**

JANVIER / FÉVRIER / MARS 2014



**megève**



## Le Sommaire

- 4 & 5 DOSSIER :**  
La réhabilitation  
de la Gendarmerie
- 6 & 7 DOSSIER :**  
Budget communal 2014
- 8 à 12** La Vie Locale
- 13** La Vie du  
Conseil Municipal
- 14 & 15** Les Sports

Famille, Enfance  
& Éducation **16 & 19**

Le Palais des Sports **20 & 21**  
évolue...

La Vie de la Commune **22 & 25**

Mairie Pratique,  
État Civil,  
Numéros utiles **26 & 27**

Agenda **28**





# La gendarmerie

LE 27 JANVIER DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A AUTORISÉ LE SIVOM DU JAILLET À DÉPOSER LE DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA GENDARMERIE EN VUE DE RÉHABILITER LES BÂTIMENTS.

La gendarmerie a fait l'objet de nombreux débats et de nombreuses hypothèses depuis plusieurs années. Ne souhaitant pas le départ programmé pour Sallanches ou Saint-Gervais de cette structure essentielle pour la sécurité locale, la municipalité de Megève a souhaité s'associer à d'autres Communes pour maintenir ce service essentiel aux habitants du col. Ainsi le comité syndical du SIVOM du Jaillet regroupant les Communes de Combloux, Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly a accepté de reprendre la compétence Gendarmerie et a approuvé la proposition de réhabilitation des bâtiments existants.

**La Commune de Megève se réjouit de l'effort financier du SIVOM pour conserver ce service de proximité.**

Cette concertation va permettre de pérenniser l'implantation des familles de gendarmes sur la Commune de Megève. La gendarmerie représente 9 familles de gendarmes permanents, 2 saisonniers et 5 jeunes adjoints volontaires.

## Un véritable pôle de vie locale

La réhabilitation de la gendarmerie permettra de repenser entièrement le bâtiment, idéalement situé à proximité du centre piétonnier et du Palais des Sports.

Ainsi des salles associatives et des logements pourront également être créés au cours de cette rénovation pour réaliser un véritable pôle de vie locale dans le secteur de l'autogare.

**PLAN :** Cette réhabilitation de la gendarmerie sera suivie dans les prochaines années des travaux de rénovation de la caserne des pompiers à l'emplacement actuel. Ils ont été programmés sur 5 ans par le SDIS et assureront ainsi le maintien de la brigade de sapeurs-pompiers sur la Commune de Megève.



## Les points essentiels du Budget communal 2014

Dépenses de fonctionnement **en baisse**, Endettement **maîtrisé** :

**Un budget responsable**  
**53 millions d'€** (-8,6% par rapport à 2013)

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2014, PRÉSENTE LES POINTS ESSENTIELS DU BUDGET QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉS LE 24 FÉVRIER

Cette année est marquée en France par un effort d'économie sur les dépenses publiques, chiffré à presque 15 milliards d'euros, et par un accroissement de fiscalité pour les Communes de 3 milliards.

Pour 2014,  
la Commune doit  
prendre en compte  
dans son budget :

- **La réduction des dépenses publiques** dont 1,5 milliards de dotations supprimées aux collectivités ;
- **La hausse des cotisations retraite** sur la part salariale ;
- **Le décret du 1<sup>er</sup> février** revalorisant les carrières de la catégorie C : 120 000 € ;
- **La hausse de la TVA** ;
- **Les coûts de fonctionnement de l'intercommunalité**, pour laquelle les administrés mègenvans contribuent à hauteur de 26,1 % du budget total de la structure soit 1 300 000 € pour 2013 ;
- **L'augmentation de la péréquation horizontale et verticale** (FPIC et FNGIR) qui est un prélèvement effectué par l'Etat sur les Communes pour reverser aux Communes endettées ou en difficulté. En effet cette année, afin d'atténuer pour les Communes les plus pauvres les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat, le montant du FPIC augmente donc de 210 millions passant de 360 millions à 570 millions d'€ en 2014 avec un plafonnement à 13 % ;
- **Les coûts engendrés** par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ;



Dépenses de fonctionnement :  
**33 millions d'€**  
2,31 % de baisse en 2013

Les dépenses de fonctionnement présentent une diminution globale de 2,31%. L'objectif de stabilisation des charges fixe en 2013 est donc atteint. Le budget 2014 s'inscrit dans le même élan de maîtrise des dépenses de fonctionnement et surtout de baisse mesurée. Cet effort est soutenu par les services qui font un véritable travail de maîtrise des coûts et de mutualisation.

Pour 2014, le Conseil Municipal n'a pas souhaité impacter les subventions versées aux associations, écoles et établissements publics, ni augmenter les tarifs pratiqués par les différents services municipaux.



Budget prévisionnel 2014 :  
des investissements financés sans nouveau recours à l'emprunt  
**12,2 millions d'€** de dépenses nouvelles d'Équipement

Les investissements 2014 seront financés à 78,71 % par les recettes propres de la Commune, limitant ainsi le recours à l'emprunt et donc l'endettement de la Commune. Une recherche active de subventions sera menée pour compléter ce financement.

Une dette maîtrisée :  
22,6 % de baisse en 6 ans

La Commune poursuit sa **dynamique de désendettement** en diminuant son annuité de **remboursement**

|                             | 2007   | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | Prévisionnel 2014 |
|-----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------------------|
| Annuité                     | 4675   | 4490   | 4048   | 3782   | 3961   | 4259   | 3701   | <b>2442</b>       |
| Capital restant dû au 01/01 | 37 409 | 34 409 | 31 335 | 27 940 | 27 499 | 24 442 | 28 963 | <b>31 951</b>     |

Les négociations avec le bailleur social SEMCODA, qui a repris la gestion des logements aidés de Cassioz, ont permis le remboursement anticipé de l'emprunt sur 30 ans, réalisé pour la construction des HLM en 2002.

Les négociations auprès des banques ont permis de stabiliser le taux de l'emprunt toxique contracté en 2007 pour un montant de 4 013 842,94 €. Les négociations devraient rapidement aboutir pour dégager définitivement Megève de cet emprunt.



# La Vie Locale ...



## Lions SOS pour une vie

L'association Lions Club Mont Blanc a mis en place une petite boîte centralisant les informations vitales pour la santé, à disposition des personnes seules et dépendantes. Les publics fragilisés peuvent ainsi garder cette petite boîte dans un endroit familial, tel que la porte de leur réfrigérateur. Il suffit de coller l'autocollant fourni sur votre porte d'appartement pour signaler aux professionnels de la santé la présence de cette boîte...

**La boîte est disponible gratuitement dans toutes les pharmacies de la Haute-Savoie.**



## Le Tourisme en Savoie & Haute-Savoie

### FRÉQUENTATION ANNUELLE :

Avec **67,6 millions** de nuitées touristiques, l'ensemble Savoie et Haute-Savoie se place en tête des départements les plus fréquentés à l'année.

Le tourisme d'affaires représente **2 millions** de nuitées soit **24 %** du total annuel de nuitées et pour octobre et novembre 54 % des nuitées hôtelières.

Source : Domaines Skiables de France

## 2 nouvelles étoiles au guide Michelin

Après les 3 étoiles d'Emmanuel Renaut, Megève félicite ses 2 nouvelles étoiles au guide Michelin, **Julien Gatillon** (LE 1920 du Chalet du Mont d'Arbois) et **Christophe Schuffenecker** (LA TABLE DE L'ALPAGA).

Avec ses 5 étoiles, Megève s'affirme comme étant un haut lieu de la gastronomie dans les Alpes Françaises.



## Travaux d'élagages et d'abattages

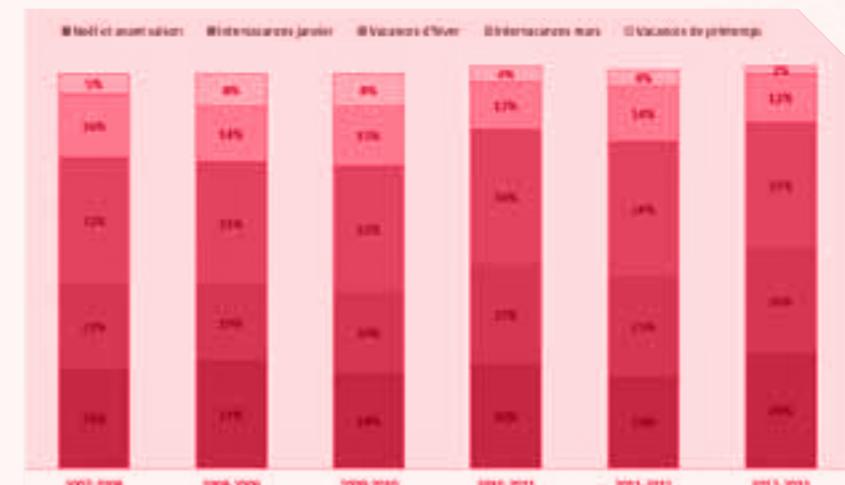
La société Réseau de Transport d'Electricité effectuera des travaux d'élagages et d'abattages sur la Commune de Megève, qui s'échelonneront de février à mai 2014. **Cette campagne d'élagage n'aura pas d'impact sur le réseau de lignes électriques et n'induira pas de coupures de courant.**



## Calendrier scolaire et domaine skiable

**L** LA PROBLÉMATIQUE DU CALENDRIER SCOLAIRE A UNE INCIDENCE IMPORTANTE SUR LE TAUX DE FRÉQUENTATION D'UN DOMAINE SKIABLE.

**Poids des périodes dans la saison de 2008 à 2013 :**



Source : Domaines Skiables de France

Les vacances de printemps représentaient en 2013 seulement 2% de la fréquentation du domaine, on constate une baisse de 50% de la fréquentation sur cette période en trois ans. Cette baisse de la fréquentation pourrait entraîner des fermetures anticipées des domaines avec un impact conséquent sur les emplois, les ressources fiscales des collectivités et de l'Etat.

**Un positionnement trop tardif** des vacances de printemps a donc des **conséquences très dommageables** pour l'activité des stations.

Dans ces conditions, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) propose de positionner plus tôt les vacances de printemps. La solution qui semble compatible avec le rythme des enfants, pour éviter que cela ne vienne troubler la réussite scolaire ou la santé, est de réduire à 6 semaines en moyenne la période d'enseignement entre la fin des vacances de Noël et celles d'hiver.

La mise en place de cette période d'enseignement de 6 semaines permettrait aux trois zones d'avoir au moins une semaine en avril et offrirait également la possibilité de préserver les weekends des "ponts" du mois de mai, essentiels à l'activité touristique des autres territoires.

## Stationnement sauvage

Des caravanes se sont installées sans autorisation sur le parking du Palais des Sports durant les vacances de Noël. La Commune de Megève a demandé des droits de stationnement aux propriétaires des véhicules et fait les démarches nécessaires auprès de la Préfecture pour déplacer rapidement ces véhicules, gênant le stationnement des skieurs et usagers, ainsi que l'installation des manifestations et notamment du marché hebdomadaire.

Bien que cette procédure requiert d'ordinaire 3 semaines de délais, le déplacement a été réalisé rapidement car la Commune a su répondre à l'obligation de mise à disposition d'un espace pour le stationnement de travailleurs saisonniers aux Veriaz, obligation imposée par les services de la Préfecture pour cette saison d'hiver.





## 100 bougies

C'est avec émotion que Solange Muffat Mérilat a soufflé ses 100 bougies ce vendredi 14 février. Entourée de sa famille et du personnel de la maison de retraite Les Monts Argentés, elle a fêté ce bel âge le jour des amoureux, elle qui est une amoureuse de la vie.

## La maison médicale

La construction de la maison médicale a débuté pour une livraison prévue le 30 décembre 2014. Un accord a été trouvé entre la SEMCODA (bailleur) et les professionnels de la santé sur un tarif à la location de 14,50 € TTC / m<sup>2</sup>.

Un arrêt de navette skieurs a également été implanté à proximité de la maison médicale pour faciliter les déplacements.

Enfin, la cession par un investisseur d'une parcelle à proximité directe de la maison médicale, va permettre l'implantation d'un parking de 15 places pour les visiteurs, venant ainsi compléter les 12 places de stationnement initiales pour une capacité totale de 27 places.

### La maison médicale

Située route nationale, à la place de l'ancien hôtel "Les pommiers", à moins de 900 mètres de la place de l'Eglise.

- **6 salles de consultation** pour les médecins généralistes
- **2 espaces pour les omnipraticiens :** Psychologues, diététicien(ne) ...
- **1 secrétariat et 1 salle d'attente**
- **Salles de radiologie et de traumatologie** avec une zone d'attente et une salle d'urgences
- **1 laboratoire d'analyses médicales**
- **1 local pour les infirmiers**
- **1 espace pédicures**



- **Surface utile : 660 m<sup>2</sup>.**
- **Montant prévisionnel** pour la réalisation de la maison médicale : 2 007 695,20 € (travaux) + 1 400 000 € (acquisition foncier).
- **Montant de l'investissement** pour la Commune : 1 400 000 € (acquisition foncier). Le coût des travaux étant pris en charge par la SEMCODA.
- **Durée du bail :** 30 ans.

### Les Chiffres

## La Montagne avec et sans skis

Aujourd'hui les stations de ski sont plus que jamais forcées de miser sur le hors et l'après-ski. Avec une répartition contraignante des vacances scolaires et un réchauffement climatique en progression, il est nécessaire pour ces stations de montagne de se diversifier en proposant des activités qui permettent à la clientèle française et étrangère de se détendre et se divertir en dehors des pistes.

**L'époque du "tout ski" est révolue**, à présent les skieurs skient moins et moins longtemps. Certains mêmes ne skient pas du tout, une étude a montré que **dans une famille de quatre personnes, seulement une skie tous les jours**.

Les stations ne peuvent plus se permettre de vendre exclusivement du ski. Il faut donc repenser le modèle économique actuel et s'adapter aux évolutions qui se mettent en place. Il faut trouver de nouveaux relais de croissance qui permettront aux stations d'assurer leur viabilité économique.

Ces nouveaux relais passent par une diversification et une dynamisation des sites. Il est nécessaire de satisfaire tous les publics, en particulier les familles et les plus de 50 ans, qui viennent à la montagne pour vivre de nouvelles pratiques, hors de la simple pratique du ski. En effet, désormais la clientèle souhaite accéder à la montagne, en dehors des domaines skiables. Les stations doivent donc faire preuve d'imagination pour se diversifier et répondre aux attentes de ces nouveaux clients de plus en plus exigeants. La tendance actuelle, et qui s'est très largement répandue ces dernières années au sein des stations, est le bien être.

Car, il est évident qu'aujourd'hui les comportements ont changé : les touristes ne viennent plus pour ne pratiquer qu'une seule activité, le ski alpin, mais pour s'adonner à différentes pratiques : raquettes, luge, chiens de traîneaux... ; et ne sont plus attachés à un lieu unique, le domaine skiable, mais souhaitent également sortir des pistes pour trouver d'autres terrains de jeux ; et ils ne viennent plus de façon assurée et répétitive, comme il était ordinaire auparavant de retourner chaque année sur son même lieu de vacances.

Aux stations de prendre en compte ces nouveaux scénarios et d'imaginer de nouvelles activités porteuses d'avenir pour leur site, qui assureront leur survie.

Interview de Philippe Bourdeau  
Source : Eco des Pays de Savoie n°50-5/1275



## La maison de la montagne se redessine !

Avec le départ des bureaux du Club dans la Maison du Club des Sports à Praille, la maison de la montagne va faire l'objet d'un réaménagement important cette année :

- **Rénovation des locaux de l'Ecole de ski, pour améliorer l'accessibilité et l'accueil des usagers**
- **Création de nouveaux espaces pour le bureau des guides et de nouveaux locaux associatifs.**

Ainsi redessinée, la maison de la montagne va offrir un véritable confort pour ses occupants.





## Raquettes à neige au Pays du Mont-Blanc

La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc propose **une sélection de 54 itinéraires en raquette**, tracés et balisés, sur l'ensemble des Communes du Pays du Mont-Blanc. Idéal pour les sportifs tout comme les amoureux de la nature.

Un topo guide "raquettes à neige au pays du Mont-Blanc" regroupant l'ensemble de ces itinéraires est disponible.

Renseignements auprès des Offices du Tourisme.

## Eau de Megève

La Commune de Megève a concédé, lors du dernier Conseil Municipal, une licence d'exploitation de la marque "**Eau de Megève**" à la Société "**Les Sources de la Sasse**" pour la commercialisation d'une eau de table non gazeuse, portant la dénomination d'eau de source de montagne, prélevée à la source de la Sasse à Megève (74120), et conditionnée en bouteille de verre de 75 cl.

## Le feu d'artifice, se déplace

**Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet sera installé côté Jaiillet, pont de riglard.** La circulation dans le secteur sera temporairement perturbée pendant la durée du feu d'artifice. Les riverains et usagers seront informés des modalités de circulation.

### Petit rappel sur l'organisation des feux d'artifice :

Les feux d'artifice doivent être permis par le Maire, après demande. Il est important de penser au nettoyage des prés à la suite du déroulement des feux afin d'éviter d'incommoder les autres occupants des prés.

**Merci pour eux !**



## Co-voiturage

L'association "**LES ÉCOLIBRISTES**" a mis en place un site de covoiturage simple d'utilisation.

*Vous pouvez créer un trajet ou consulter les trajets proposés, indiquer si vous êtes conducteur ou passager, si votre trajet est régulier ou occasionnel. Vous pouvez ajouter un message pour préciser un lieu de départ et consulter d'autres sites de covoiturage pour optimiser votre recherche.*

<http://lesecolibristes.solution-covoiturage.com>

# La Vie du Conseil municipal

**Suite au Conseil Municipal** du lundi 24 février 2014, les délibérations suivantes ont été approuvées :

- Le Casino de Megève Mont Blanc passe sous le giron du groupe Lucien Barrière qui s'engage dans le cadre de cette prise de contrôle à : permettre le renouvellement du parc de machines à sous, dynamiser et renforcer l'animation via l'organisation de spectacles et tournées d'artistes, mettre ses compétences en matière de restauration haut de gamme au profit du restaurant du Casino, et faire bénéficier le Casino de Megève de sa capacité et sa force d'investissement.
- La signature d'une convention entre la Commune et la Société Protectrice des Animaux (SPA) de la Haute Vallée de l'Arve a été consentie afin de mettre en oeuvre une solution pérenne et adéquate pour la gestion des chats libres, tout en s'assurant de leur bien-être. Aux termes de cette convention, l'association s'engage à "capturer" les chats libres qui lui seraient signalés afin de les transporter chez un vétérinaire pour procéder à leur stérilisation. Elle les relâcherait ensuite dans leur lieu de capture d'origine, après avoir vérifié que leur présence et leur nombre ne soient pas source de nuisances.



## Expression politique...

### Tribune du groupe majoritaire

Conformément aux prescriptions de l'article L.52-1 2 du code électoral stipulant qu'aucune campagne de promotion publicitaire de réalisations ou de gestion d'une collectivité ne peut être organisée dans les 3 mois qui précèdent le scrutin, la majorité n'a pas souhaité publier de tribune afin de se conformer à la législation en vigueur.

### Tribune du groupe minoritaire

Le projet de PLU de nouveau rejeté en préfecture...

Le PLU est un acte d'une grande complexité à établir mais des cabinets professionnels sont payés pour la mise en conformité de celui-ci.

Comment croire que les exigences de la préfecture nous étaient inconnues ?

Le PLU précédent avait été attaqué pour un vice de forme, comment se fait-il que le nouveau soit retoqué sur le fond ?

Le PLU fait inévitablement des heureux mais aussi des mécontents.

Peut-on imaginer que M<sup>me</sup> le maire cherche à éviter ce mécontentement à la veille des élections ? Qu'attend l'équipe municipale ?

La réponse: que la préfecture elle-même prenne notre destiné en main en établissant ce document... pour gagner quelques voix en mars prochain et éviter la colère de certains électeurs.



# Les Sports

## Festi'NORDIC à Megève

CE FUT UNE TRÈS BELLE JOURNÉE DÉCOUVERTE QUI S'EST DÉROULÉE LE DIMANCHE 9 FÉVRIER À MEGÈVE. PETITS ET GRANDS ONT PU EXPÉRIMENTER DURANT TOUTE UNE JOURNÉE LES ACTIVITÉS NORDIQUES : SKI DE FOND, RECHERCHE ARVA, RAQUETTES, CHIENS DE TRAINEAUX, BIATHLON...

Le Festi'nordic est l'occasion de s'éloigner un peu de l'alpin et de tester durant toute une journée les différentes activités nordiques qu'il est possible de pratiquer sur nos pistes. Cet événement permet aussi d'approcher des activités pointues telles que le biathlon... une belle façon de découvrir la montagne autrement.

Prêt du matériel, encadrement par des moniteurs... tout était mis en place pour que cet événement soit un succès. La météo a également joué le jeu : bien qu'elle ait été capricieuse en matinée, le soleil a finalement rejoints les festivités au cours du déjeuner, permettant à tous les participants d'apprécier la beauté du site de la Livraz.

Un premier Festi'nordic mégevan réussi, **comptant plus de 280 inscrits** sur les différentes activités.



### INITIATION ARVA

pour apprendre comment secourir les victimes d'avalanches



### Les Festi'nordic

À l'initiative de Haute Savoie Nordique, l'objectif de cette journée d'initiation gratuite est non seulement de faire découvrir aux locaux comme aux vacanciers le monde du nordique mais aussi de donner envie de continuer à pratiquer.





# Famille, Enfance Éducation



## Réforme des rythmes scolaires !

À la demande du Directeur Académique, la **fin des cours du mercredi se fera dès 11h30** pour éviter ainsi de trop grande disparité sur le territoire. Les enfants seront donc pris en charge par les équipes des ATSEM et des animateurs à partir de 11h30 jusqu'à 11h45 pour ceux qui prennent le bus scolaire.

Les enfants qui fréquenteront l'accueil de loisirs l'après-midi seront conduits au restaurant scolaire pour leur déjeuner puis rejoindront l'unité d'accueil en début d'après-midi.

## Nouveaux matériels au restaurant scolaire

La Commune de Megève a souhaité investir pour son service de restauration dans du nouveau matériel de cuisson et dans 2 chambres froides qui viennent d'être réceptionnés et installés : une chambre froide de congélation plus importante et plus adaptée aux besoins du service, et une chambre froide positive également plus spacieuse.

En effet, **ces appareils étaient devenus vétustes**, ne répondant plus aux normes en vigueur.



Le gaz frigorifique distribué pour la chambre froide n'étant plus conforme, il devenait nécessaire et urgent de remplacer ce système de froid. La Commune a donc fait appel à la société Durr Equip pour la création d'un espace négatif dans l'actuel économat et pour l'inversion en froid positif pour la chambre négative.

Concernant le nouveau matériel de cuisson, la société Cuny est venu installée un four Frima. L'avantage de ce nouveau four est de pouvoir réaliser des cuissons à basse température, économisant ainsi la perte d'eau des denrées alimentaires et favorisant un développement organoleptique des saveurs.

Grâce à la nouvelle chambre négative, la cuisine récupère 4 m<sup>2</sup> utiles. Elle sera beaucoup plus ergonomique avec un rayonnage adapté au stockage en masse. Enfin, les cartons pourront être acheminés sur des socles rouleurs afin de réduire le port de charge pour Christelle Verslype, la magasinière.



Le film qui plonge dans nos assiettes :  
**“Les pieds dans le plat !”**

Film documentaire **réalisé par six étudiants** de l'IER de Poisy. Pendant 50 minutes, les spectateurs sont plongés au cœur d'une enquête pour retracer l'origine de nos assiettes. Ils ont travaillé avec Pierre Beccu, réalisateur et auteur de longs métrages pour le cinéma ("La dernière saison", "Un voyage entre amis") et de documentaires pour la télévision (Ushuaïa).

*“De l'assiette au sol, les jeunes remontent la filière des aliments et montrent les conséquences de nos choix de consommateurs sur la santé, l'économie, le social, l'environnement, la qualité de vie ou les paysages. Avec humour et responsabilité, ils interrogent sans culpabiliser, et informent sans donner de leçons.”*

Diffusion le **15 avril 2014 à 20h** à l'Auditorium avec débat. Gratuit, ouvert à tous.



## Inscriptions scolaires : c'est reparti

*L*ES INSCRIPTIONS EN ÉCOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2011 SE DÉROULENT DU 20 JANVIER AU 29 MARS 2014.

Les familles dont les enfants sont nés en 2011 sont invitées à se rendre en Mairie jusqu'au 29 mars 2014 pour procéder à l'inscription aux écoles maternelles de leur enfant pour la rentrée 2014/2015.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- **Livret de famille**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture de gaz, taxe d'habitation, quittance de loyer...).

Une fois l'inscription effectuée en Mairie, le directeur de l'école procédera aux admissions sur rendez-vous uniquement **à compter du 17 mars 2014**.

- **L'école Henry-Jacques Le Même** au 04 50 21 01 11, Directrice Nathalie Blanc ce.0740279B@ac-grenoble.fr
- **L'école Saint Jean Baptiste** au 04 50 58 97 30, Directrice Sophie Marty ce.074133W@ac-grenoble.fr



Vous devrez dès lors vous présenter auprès de la direction de l'école, munis des pièces indispensables à l'admission de votre enfant :

- **Certificat d'inscription** délivré par la Mairie, et éventuellement du certificat de radiation de l'école précédente si l'enfant a déjà été scolarisé.
- **Carnet de santé** ou photocopie des pages relatives aux vaccinations et certificat médical attestant que l'enfant est apte à être scolarisé.

## Gaspillage au restaurant scolaire

Depuis l'année dernière le service restauration a mis en œuvre une opération de sensibilisation au gaspillage.

Cette opération a été marquée par différentes actions :

- **Présentation de sacs poubelles fermés et volumineux** sur la plateforme de la Fondation Morand Allard.
- **Démonstration de la quantité de déchets** accumulés en une journée sur quelques plateaux.
- **Opérations de pesage** de déchets et utilisation d'Eco Fûts.



Photo Eco Fûts

Grâce à ces différentes actions, **le gaspillage au restaurant scolaire de Megève est de 20 à 30 % par plateau**, contre 30 à 40% au niveau national.

La mise en place des Eco Fûts a notamment eu un effet considérable sur le gaspillage du pain : le service restauration a pu constater que, depuis le changement de pain servi et la sensibilisation au gaspillage, la quantité de pain jeté quotidiennement dans les Eco Fûts a diminué de 20% sur cette nouvelle année scolaire.

## BAFA

Du 2 au 9 mai 2014  
Stage de formation générale

**Vous avez plus de 17 ans ?**

Vous souhaitez suivre une formation qui vous permette d'encadrer des enfants en accueil collectif ? La Commune de Megève, en partenariat avec l'UCPA, vous propose de participer à la formation générale du BAFA pendant les vacances de printemps et d'automne.

### Lieu de formation :

Salle périscolaire de l'école élémentaire  
Henry Jacques Le Même  
59, chemin des écoles • 74120 Megève

**Coût de la formation :** 238,53 €

Contacts et renseignements :  
**Véronique Frémondière & Hélène Lukie**  
Tél. 04 50 58 77 84  
ou [service.enfance@megeve.fr](mailto:service.enfance@megeve.fr)



**Nouveau : Cours d'anglais pour les élèves de CP et CE2-CM1 de l'école Saint Jean-Baptiste, par une nouvelle enseignante de nationalité écossaise. L'école souhaite étendre l'enseignement de l'anglais dans l'ensemble de ses classes l'an prochain.**



## Carnaval des neiges Mardi 25 février 2014 de Megève



# PALAIS des SPORTS megève



## Le Palais des Sports ÉVOLUE...

*L*ES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU PALAIS ONT COMMENCÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE.

Ces travaux vont permettre de développer de **nouvelles offres** de loisirs sportifs et artistiques aux habitants de Megève, mais également de diversifier l'offre en termes d'activités **complémentaires** à l'activité "ski".

### Déplacement des espaces :

**DEPUIS LE 6 JANVIER :** Espace zen relocalisé au Sports' bar inférieur.

**DEPUIS LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER :** L'espace forme est déplacé au R+1 en lieu et place des espaces zen, espace ping-pong et la salle hors sac. Un nouvel espace d'environ 500 m<sup>2</sup> a été aménagé jusqu'à la fin des travaux. Les usagers ne rencontreront aucune perturbation. De nouvelles machines cardio ont été mises en place pour continuer, même en période de travaux, à répondre à l'ensemble des besoins en terme de remise en forme. Les vestiaires ont également été déplacés à proximité de ce nouvel espace.

**DEPUIS LE 17 FÉVRIER :** Fermeture et suppression de l'escalier qui descend à la salle de danse et à la piste de curling. Un nouvel escalier a été mis en place, il donne directement accès dans le gymnase, et permet d'accéder à la salle de danse, à la piste de curling et au gymnase.

**DEPUIS LE 3 MARS :** Le mur d'escalade est retiré. Une cloison va être installée au niveau de ce mur. Le gymnase sera fermé le temps de la mise en place de cette cloison, du 3 au 23 mars. Au terme de cette période, le gymnase sera à nouveau en fonctionnement.

### Rappel !

L'accès côté Sud est supprimé. L'accès au Palais des Sports se fait désormais par l'entrée principale pour tous les usagers.



A NOTER QUE L'ESCALADE EST LA SEULE ACTIVITÉ QUI SERA SUSPENDUE DURANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX. Mais elle retrouvera sa place lors de la réouverture du nouvel espace courant 2016.

# La Vie de la Commune

## Exonération taxe d'aménagement

La Commune de Megève a souhaité mettre en place le mécanisme d'exonération prévu par l'article L. 331-9 du Code de l'Urbanisme.

Cette exonération de taxe d'aménagement porte sur les surfaces des locaux à usage d'habitation principale, qui ne bénéficient pas de l'abattement de 50% accordé de plein droit aux cent premiers mètres carrés des locaux d'habitation et leurs annexes à usage d'habitation principale, et qui sont financés à l'aide d'un prêt ne portant pas d'intérêt prévu par l'article L. 31-10-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (prêt à taux zéro).

À savoir que l'exonération est limitée à 50 % de la surface des locaux et qu'elle ne s'applique pas aux surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles.

Pour plus d'informations : **Pôle Développement et Aménagement Durable (Urbanisme)**  
Du lundi au vendredi (du mardi au vendredi sur rendez-vous aussi) de 9h à 12h. Tél. 04 50 93 79 30



## L'état simplifie vos démarches

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Cet allongement concerne :

- Les **NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ SÉCURISÉES** (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les **CARTES D'IDENTITÉ SÉCURISÉES DÉLIVRÉES** (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures qui seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Et moi je fais quoi ?

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie ! Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## Perturbations sur la TNT

Il se peut que les opérateurs de téléphonie mobile soient à l'origine de certains problèmes de réception.

Pour toute réclamation, contacter le CSA au 0 970 818 818



Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h  
(numéro non surtaxé au prix d'un appel local)

## Publication Crédits photos...

Directeur de publication : Sylviane Grosset Janin  
Rédacteur en chef : Sophie Muffat-Méridol  
Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol et Elyse Rey.  
Réalisation : Agence **Cractères**  
Crédits photos : Commune de Megève, Megève Tourisme, DDD, Nicolas Joly, Simon Garnier, Fotolia, Adrien Vitez, Jean-Pierre Noisillier & X.  
Impression : Imprimerie Esope.



## Aide au départ en vacances pour les jeunes de 16 à 25 ans

Cette année encore, la région Rhône Alpes relance son dispositif régional d'aide au départ en vacances pour les jeunes rhônalpins de 16 à 25 ans pour la saison d'hiver 2014.

Comme en 2013, la mise en œuvre opérationnelle et le suivi de ce dispositif sont assurés par l'UNAT Rhône-Alpes.

L'objectif est de faire partir 100 jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés financières pour partir en vacances, en autonomie (et sans accompagnement) en séjour "neige" dans la région pendant l'hiver 2014 (séjours de 5 jours, entre février et avril). Les départs peuvent être individuels, en petit groupe, en couple ou en famille (jeunes de 18 à 25 ans avec enfants).

Pour plus d'informations :  
Contactez le **CCAS de Megève et Demi-Quartier** au 04 50 93 29 14

## Élections municipales et communautaires : Ce qui va changer !

Au printemps 2013, le Parlement a adopté une loi modifiant les modalités de scrutin pour les élections municipales et créant l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires pour les Communes de 1 000 habitants et plus.

Ainsi la présentation du **bulletin de vote change** :

Désormais le bulletin de vote présentera, à gauche la liste des candidats à l'élection municipale, et à droite celle des candidats à l'élection communautaire. Les candidats au mandat de conseiller communautaire (Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc) sont issus de la liste des candidats au conseil municipal (Commune de Megève).

En mettant son bulletin dans l'urne, l'électeur vote pour les deux listes à la fois. Aucune modification ne pourra être apportée sur le bulletin de vote sous peine de nullité.

N'oubliez pas de vous munir de VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ, Elle est obligatoire et vous sera réclamée lors du vote

## Remise des prix nationaux des villes et villages fleuris

Les services techniques de la Commune de Megève ont eu le plaisir le mercredi 19 février 2014 de se déplacer sur Paris pour la traditionnelle cérémonie de remise des prix nationaux 2013 des villes et villages fleuris.

En effet, ils étaient attendus pour se voir récompenser du renouvellement de leur 4<sup>ème</sup> fleur.

C'est une grande fierté pour la Commune de conserver cette distinction, pour laquelle tous les services ont été mis à contribution. Leur ambition aujourd'hui est d'accéder à un nouvel objectif, telle que la fleur d'or.



M. Jean-Pierre Esteves, Maire adjoint, délégué aux espaces publics et aux moyens techniques aux côtés de Mme Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Territoire.

## Du côté de l'INTERCO...



### RézoPouce, service d'autostop organisé...

L'association Trans'Versant souhaite développer un service d'autostop organisé.

Ce service permettrait de sécuriser, d'organiser et de développer la pratique de l'autostop sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc. L'intercommunalité étudie actuellement sa mise en œuvre.

### Réseau d'initiatives publiques très haut débit...

Le déploiement du numérique sur notre territoire continue.

La première phase de déploiement d'un réseau fibre optique au Pays du Mont Blanc approuvé par la Communauté de Communes aboutira à la couverture de 100 % des stations de ski et 90 % des foyers sur l'ensemble de l'intercommunalité d'ici deux ans.



### SÉANCES DE Vaccination Gratuites

Des séances de vaccination gratuites sont proposées dans chaque Circonscription d'Actions Médico-Sociales du département.

Ces séances sont ouvertes à tous et auront lieu 1 fois par mois, le mercredi, au pôle Médico-Social de Cluses (37, avenue du Dr Jacques Arnaud).

Sur rendez-vous uniquement : Tél. 04 50 47 63 17

## Un nouveau service pour les abonnés de la Médiathèque : L'AUTOFORMATION

Cette année, une nouveauté est proposée à la Médiathèque : un **accès gratuit** à un service de formation en ligne via la plateforme **toutapprendre.com**. Neuf thèmes de formation, de l'initiation au perfectionnement, pour tous les âges et tous les niveaux, sont représentés :

- **Cours de langues** de l'Afrikaans au Zoulou.
- **Soutien scolaire** : Conforme aux programmes de l'Education nationale.
- **Cours multimédia** : Retouche d'images, CAO, illustration, développement web, programmation, vidéo, audio...
- **Cours de bien-être et loisirs** : Code de la route, développement personnel, développement relationnel, musique, santé, bien-être, sexualité.
- **Cours de vie professionnelle** : Gestion, finances, manager, qualité, ressources humaines, ventes.
- **Cours de bureautique** : Base de données, initiation, internet, messagerie, tableur, traitement de texte...



Accessible gratuitement à la maison, ce service est réservé, comme la presse en ligne, aux abonnés individuels des bibliothèques (nécessité d'avoir une carte d'emprunteur en cours de validité).

Les agents de la Médiathèque sont à votre disposition pour plus d'informations.

Pour plus d'informations :  
Tél : + 33 (0)4 50 91 57 70 / Web : <http://mediatheque.megeve.fr>





## Mairie de Megève

Du lundi au vendredi (8h - 12h / 13h - 17h).  
mairie.megeve@megeve.fr  
www.megeve.fr

• **Permanence ÉTAT CIVIL :**  
Le samedi (9h - 12h).

• **URBANISME :**  
Du lundi au vendredi (9h - 12h).  
Tél. +33 (0)4 50 93 29 29

## Police Municipale

Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• **OBJET TROUVÉS :**  
Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• **INTERVENTIONS D'URGENCE :**  
Tél. +33 (0)6 16 58 03 87

**Régie Municipale des Eaux**  
Tél. +33 (0)4 50 91 09 09

**Palais des Sports**  
Tél. +33 (0)4 50 21 15 71

• **Service ACTIVITÉS JEUNESSE et SPORTS :**  
Tél. +33 (0)4 50 21 59 09

• **HALTE GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS**  
**Service ENFANCE :**  
Tél. +33 (0)4 50 58 77 84

**Gendarmerie & secours en montagne**  
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)  
ou +33 (0)4 50 91 28 10

**Pompiers**  
Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

**SAMU** ..... Tél. 15

**EDF** ..... Tél. 09 69 32 15 15

**Bureau de Poste**  
Du lundi au vendredi (9h - 12h15 et 14h - 17h) et samedi (9h - 12h)  
Tél. +33 (0)4 50 93 26 81

**Déchetterie**  
Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15 (fermée de 11h45 à 13h30). Fermée les dimanches et les jours fériés.  
Tél. +33 (0)4 50 91 40 12

# Mairie Pratique, État Civil, & Numéros Utiles

## Le Facilibus

Depuis le 2 septembre, un service de transport à la demande a été mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : le Facilibus. Ce service fonctionne uniquement sur réservation : un minibus vient chercher l'usager à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination. Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge en porte à porte directement. Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des 10 communes de la CC Pays du Mont-Blanc : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches.



**Le FACILIBUS circule toute l'année**, du lundi au samedi, de 9h à 12h45 et de 13h45 à 18h30. Appelez le 0 800 2013 74

## Le Marché hebdomadaire

Vendredi matin sur le parking de l'autogare et dans les rues du village.



## Stationnez malin

Guide du stationnement "Hiver 2013/14" : disponible sur le site internet, en Mairie ou sur demande auprès de

**Megève Parking** - 2023, route nationale - BP 23 - 74120 Megève  
Tél. + 33 (0)4 50 21 26 05 / Renseignements au + 33 (0)4 50 21 18 30

Les ventes en ligne sur [www.megeve-parking.fr](http://www.megeve-parking.fr)



## Accès WiFi gratuit

Mairie, Médiathèque  
Gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, Place de la Mairie, Gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, Parking Palais des Sports, Chalet de la Plaine, Patinoire centrale, Altiport, Tour Magdelain, Bureaux de l'innovation/coworking, Musée de Megève, Musée de l'Hermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.

## Les Défibrillateurs automatisés externes

- **Autogare** (côté bus)
- **Parking Casino** (entrée abonnés)
- **Parking Megève Tourisme** (côté caisse)
- **Foyer de ski de fond** à la Livraz
- **Vestiaire du terrain de football**
- **Mairie de Megève**, place de l'Église

Vous pouvez participer à des formations aux gestes de secourisme.  
Renseignements auprès de la Mairie



[http://www.](http://www.megeve.fr)



## Maintenant en ligne

• **Formulaire "NOUVEAUX ARRIVANTS"** : Pour recevoir toutes les informations concernant la Commune ainsi que le bulletin municipal :

<http://www.megeve.fr/index.php/mairie/nouveaux-arrivants>

• **Formulaire de demande de BADGE D'ACCÈS à la zone piétonne** : L'accès à la zone piétonne est réglementée, la Commune peut délivrer des badges d'accès sous certaines conditions.

<http://www.megeve.fr/index.php/mairie/acces-zone-pietonne>

• **Arrêtés municipaux** : Retrouvez désormais en ligne les principaux arrêtés municipaux relatifs au stationnement, à la circulation, aux travaux et à la zone piétonne : <http://www.megeve.fr/index.php/mairie/arretes-municipaux>

## L'Etat-Civil...

### Les MARIAGES

Le 14 décembre 2013,  
**Albert SAPORTA**

& **Véronika PAVLOVICH**

Le 14 décembre 2013,  
**Bertrand MANGEOT**  
& **Magali LEFEBVRE**

Le 7 février 2014,  
**Adrien MONTIGNY**  
& **Laure-Anne ROSIER**

Le 8 février 2014,  
**Guillaume GRUET**  
& **Méloidy MOCK**

Le 21 février 2014,  
**Jean GADIOLET-GIRARD**  
& **Catherine MONTAUT**

Le 27 février 2014,  
**Yves SEIGNEUR**  
& **Dominique GUÉNON**

### Les NAISSANCES

Le 6 décembre 2013 à Sallanches,  
**Azélie BLANCHET**

Le 20 décembre 2014 à Sallanches,  
**Elina & Maylane SOCQUET FLOREK**

Le 20 décembre 2014 à Sallanches,  
**Emelyne MUFFAT-MERIDOL**

Le 24 décembre 2014 à Sallanches,  
**Léna MUFFAT-MERIDOL**

Le 2 janvier 2014 à Sallanches,  
**Elena BLANCHET**

Le 9 janvier 2014 à Sallanches,  
**Nourane BEN TAAZAIET**

Le 1er février 2014 à Sallanches,  
**Côme POUCEL**

Le 2 février 2014 à Sallanches,  
**Antoine MAILLET-CONTZOZ**

Le 6 février 2014 à Sallanches,  
**Matt BURTIN**

Le 13 février 2014 à Annemasse,  
**Louise TOBARUELA**

### Les DÉCÈS

Le 13 décembre 2013 à Charleroi (Belgique),  
**Louis HOLOZET**

Le 1er janvier 2014 à Megève,  
**Albert BASTARD**

Le 2 janvier 2014 à Sallanches,  
**Joseph RASTELLO**

Le 5 janvier 2014 à Megève,  
**Patrice FERRAND**

Le 9 janvier 2014 à Chamonix Mt-Blanc,  
**Catherine ORGIAZZI**  
veuve SERMONDADAZ

Le 10 janvier 2014 à Megève,  
**Clotilde GROSSET-BOURBANGE**  
veuve FEIGE

Le 29 janvier 2014 à Sallanches,  
**Xavier ORSET**

Le 1er février 2014 à Saint-Gervais,  
**BERNARD APERTET**

Le 2 février 2014 à Sallanches,  
**Suzanne MAILLET-CONTZOZ**  
épouse FEIGE

Le 26 février 2014 à Megève,  
**Marie-Françoise FONTANET**  
épouse ROSSET

# agenda de megève



## Megève Winter Party [29 mars]

## La Pilatre [30 mars de 9h à 14h] Cote 2000

## Théâtre "Une laborieuse entreprise" Salle des Congrès [5 avril à 19h30]

## Heure du conte [les 9, 16, 23 & 30 avril 7 & 21 mai et 4 & 18 juin à l'espace Jeunesse BÉBÉS LECTEURS : 5 avril, 3 mai & 7 juin

## Ski alpin : Coupe des Œufs Cote 2000 de Pâques [16 avril à 10h]

## Don du sang [10 mars]

## 66<sup>ème</sup> Critérium du Dauphiné [15 juin]

## Fête de la & Saint-Jean & de la musique [21 juin] Place du village



AVRIL • MAI • JUIN 2014